

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



29 avril 2022



Source : site de la commune

DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE

- mot de bienvenue ;
- rapport moral ;
- rapport d'activités ;
- rapport financier ;
- approbation des rapports ;
- élections ;
- intervention de FNE Pays de la Loire ;
- présentation de la conférence ;
- conférence sur la continuité écologique.



➤ Mot de bienvenue

**par Jean-Paul BEILLARD,
co-fondateur de la FE 53
et administrateur local.**

Pour organiser son Assemblée Générale 2022, la FE 53 a choisi Soulgé-sur-Ouette en raison de sa proximité avec l'usine PFC de Vaiges, un des gros dossiers de la Fédération. PFC (Poultry Feed Company) est une filiale de LDC, leader européen de la volaille basé à Sablé. Cette usine qui traite des déchets d'abattoirs de volailles concentre depuis sa mise en route des dysfonctionnements récurrents, notamment au niveau des odeurs.

Il était logique que ce soit Jean-Paul BEILLARD qui fasse le mot de bienvenue. En effet, il est le président des "Bruants", association adhérente à FE 53 depuis ses débuts et dont le siège social se trouve ici à Soulgé-sur-Ouette.

Jean-Paul est le grand spécialiste des carrières à la FE.

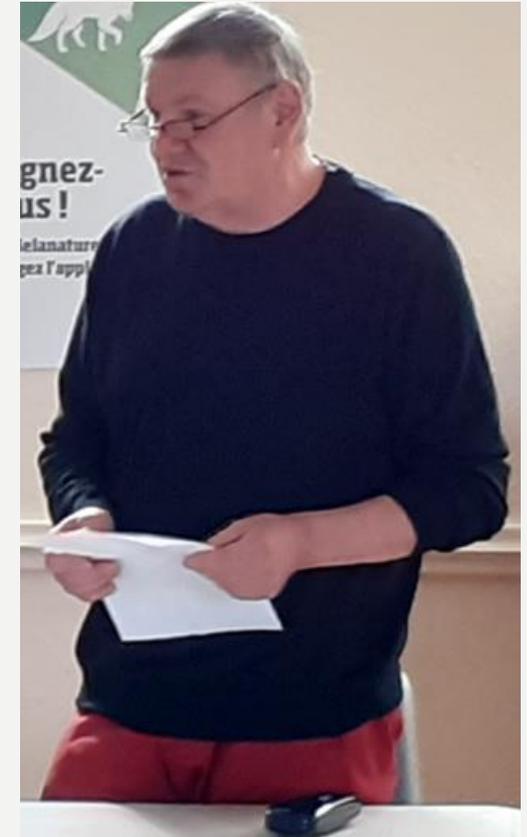


Image : ©FE 53



➤ Mot de bienvenue

Bienvenue à tous,

Bienvenue à la 10e Assemblée Générale de la FÉDÉRATION POUR L'ENVIRONNEMENT EN MAYENNE créée en 2011 sous l'impulsion de trois cofondateurs, Roger GODEFROY, Albert BADIÉ et Jean Paul BEILLARD.

Hélas, Albert BADIÉ nous a quittés en fin d'année 2020 et nous manque.

Aujourd'hui, l'actualité nous a amenés à **Soulgé-sur-Ouette**, village que je connais bien car j'y suis arrivé en 1972, il y a maintenant 50 ans.

Soulgé-sur-Ouette est la commune en Mayenne qui compte deux associations pour la protection de l'environnement, deux associations adhérentes à la FE 53 :

- "Les BRUANTS" qui lutte pour la protection du plateau de Goulvent ;
- "La Sauvegarde de la vallée de la Vaige et de l'Ouette" qui lutte comme son nom l'indique pour la protection de ces deux vallées.



➤ Mot de bienvenue

Il faut reconnaître que l'environnement à Soulgé-sur-Ouette est bien impacté :

- au nord, l'autoroute et ses nuisances, première venue dans la modification du paysage par le remembrement qu'elle a causé ;
- au sud, la ligne LGV, avec les mêmes conséquences 37 ans plus tard ;
- à l'est, la carrière de Saint-Georges et l'usine de retraitement des déchets de volailles PFC (filiale de LDC) de Vaiges, impactant fortement les ressources en eau ;
- à l'ouest, le dépôt de compostage de Savi-Compost et ses odeurs ;
- au centre, le dépôt de matériaux du Point du jour qui n'a pas de légalité ;

Tous ces sites méritent notre attention et nous nous en chargeons : c'est le rôle que s'était fixée la FE 53 à sa création. Voilà pourquoi nous avons tenu à organiser notre Assemblée Générale à Soulgé-sur-Ouette en cette année 2022.

Au nom de la FE 53, je vous remercie de votre présence.

Je passe la parole à Monsieur Roger GODEFROY pour le rapport moral.



➤ Rapport moral

par Roger GODEFROY
co-fondateur de la FE 53
et administrateur.



➤ Rapport moral

1 – BILAN 2021 (grandes lignes)

- les engagements confirmés ;
- les objectifs recherchés ;
- nos interventions collectives.



Image : © X. METAY – FNE PDL

2 – ORIENTATIONS 2022

- des actions sur l'eau et le bocage ;
- une réadaptation de notre gouvernance en adéquation avec nos ressources humaines ;
- une ouverture de notre modèle d'intégration pour nos associations adhérentes.

La FE 53 sera vigilante : Les pouvoirs publics s'engagent dans une simplification administrative pour accélérer la réalisation des projets. Mais cette simplification ne devra pas se faire, ni au détriment de l'environnement, ni en réduisant la consultation citoyenne.

➤ Rapport moral

2 – ORIENTATIONS 2022

La FE 53, c'est aussi des **missions de représentation** :

- participation aux enquêtes publiques, aux consultations publiques⁽¹⁾ ;
- aux Comités de Suivi de Site⁽²⁾, aux Comités de Suivi⁽³⁾;
- aux commissions institutionnelles (CDPENAF⁽⁴⁾, CODERST⁽⁵⁾, CDNPS⁽⁶⁾, CDAC⁽⁷⁾, CCSPL⁽⁸⁾).

- (1) – Les installations entrent dans la norme **ICPE** (Installation **C**lassée pour la **P**rotection de l'**E**nvironnement). Il existe trois niveaux, du plus haut au plus bas : **Autorisation** (une enquête publique est obligatoire avec les permanences d'un commissaire-enquêteur) – **Enregistrement** (c'est une consultation publique puisqu'il n'y a pas de commissaire-enquêteur nommé et le pétitionnaire est dispensé d'études d'impact) – **Déclaration** (pas la moindre enquête publique, la mairie n'ayant même pas son mot à dire).
- (2) – Le **Comité de Suivi de Site (CSS)** est une réunion annuelle à l'initiative de la préfecture : Séché (Roger GODEFROY/Bernard LANDEAU*), Aprochim (Benoît MARICHAL/Jean-VAUZELLE), Brenntag (Benoît MARICHAL/David LANGEVIN), Titanobel (Daniel GRIVOT/Jean-Luc REUZÉ), Lafarge (Jean-Paul BEILLARD et Philippe MOREAU/Benoît DUCHENNE et Bertrand JARRI), LHOIST (Jean-Paul BEILLARD), Neau (Jean-Paul BEILLARD/Bernard BEUNAICHE), PFC (Roger GODEFROY/Jean-Paul BEILLARD)
- (3) – Le **Comité de Suivi (CS)** est une réunion annuelle semblable au CSS sauf qu'elle est organisée à l'initiative de l'entreprise (méthaniseur comme celui de la Centrale Biogaz des Coëvrons à Chammes ou celui d'Oudon Biogaz à Livré-la-Touche) pour présenter un bilan et faire le point. Il rassemble au moins une fois par an des élus, des associations de défense de l'environnement, des riverains et les dirigeants de l'entreprise, etc. Il n'y a ni titulaire, ni remplaçant, c'est la FE qui est invitée et elle envoie les membres concernés. 15 carrières sont concernées et c'est Jean-Paul BEILLARD qui représente la FE 53 à chaque fois.
- (4) – **CDPENAF** : **C**ommission **D**épartementale de la **P**réservation des **E**spaces **N**aturels, **A**gricoles ou **F**orestiers. Cette commission émet un avis (consultatif) sur tous projets nécessitant une emprise foncière (méthaniseur, rocade, éolienne, antenne-relais...). Titulaire : Jean-Paul BEILLARD. Suppléant : Louis RACINE). Voir sa composition : https://www.mayenne.gouv.fr/content/download/41965/293137/file/arrete_CDPENAF_15122020.pdf
- (5) – **CODERST** : **C**onseil **D**épartemental de l'**E**nvironnement et des **R**isques **S**anitaires et **T**echnologiques. Ce conseil émet un avis (consultatif) sur des projets ICPE relevant du régime de l'Autorisation (méthanisation, éolienne, rocade, carrière ou usine comme PFC à Vaiges). C'est l'une des structures les plus importantes. Titulaire : Daniel GRIVOT. Suppléant : Roger GODEFROY.
Voir sa composition : <https://www.mayenne.gouv.fr/content/download/33553/243873/file/Ar%c3%aat%c3%a9%20de%20composition.pdf>

* Le 1^{er} nommé est titulaire, le 2nd est suppléant)



➤ Rapport moral

2 – ORIENTATIONS 2022

La FE 53, c'est aussi des **missions de représentation** :

- participation aux enquêtes publiques, aux consultations publiques⁽¹⁾ ;
- aux Comités de Suivi de Site⁽²⁾, aux Comités de Suivi⁽³⁾;
- aux commissions institutionnelles (CDPENAF⁽⁴⁾, CODERST⁽⁵⁾, CDNPS⁽⁶⁾, CDAC⁽⁷⁾, CCSPL⁽⁸⁾).

(6) – **CDNPS** : Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites. Cette commission émet un avis (consultatif) dans plusieurs domaines :

- Nature ;
- Sites et paysages ;
- Publicité (Alain ROUSSARD/Benoît DUCHENNE) ;
- Carrières (Jean Paul BELLARD/Benoît DUCHENNE et Roger GODEFROY/Philippe LAMBERT) ;
- Faune Sauvage Captive.

(7) - **CDAC** : Commission Départementale d'Aménagement Commercial. Cette commission émet un avis (consultatif) sur tous projets commerciaux demandant un aménagement ou un agrandissement comme un supermarché.

(8) - La **CCSPL** (Commission Consultative des Services Publics Locaux (Roger GODEFROY et Louis RACINE). Lors des attributions de délégations par LAVAL Agglo, la FE 53 est consultée. Les services concernés sont les déchets ménagers et assimilés, les transports urbains, la piscine Aquabulle, le Très-Haut débit, l'eau et l'assainissement.



QUI ADHÈRE À LA FÉDÉRATION ?

23 ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES en 2021 représentant près de 1 500 adhérents

Associations
ou collectifs
adhérents à
la FE 53
ayant leur
cotisation à
jour au 29
avril 2022,
jour de l'AG.

- ❖ Mayenne Nature Environnement (MNE)
- ❖ Entre Taude et Bellebranche
- ❖ Les Bruants
- ❖ Jamais de porcherie industrielle à Arquenay
- ❖ Place au vélo
- ❖ Les amis de la Vaudelle
- ❖ L'APEC (Association pour la protection de l'environnement de Brée, Montûrs et Saint-Ouen-des-Vallons)
- ❖ Ville campagne Bois Gamats
- ❖ Le CRI 53 (ex-Préaux Environnement)
- ❖ Le Bel Air de la Ricoulière
- ❖ Pour l'environnement et la nature protégée (Saint-Georges Buttavent)
- ❖ Collectif pour la sauvegarde de la Charnie
- ❖ ADTEC (Association de défense du territoire craonnais)
- ❖ Evron Défense Environnement
- ❖ Pays de Loiron Environnement
- ❖ Vents citoyens
- ❖ Les Amis du village de Cheméré-le-Roi
- ❖ 3 Paysage, Propriétaire, Protection Milieu Naturel (3 PMN) Ahuillé
- ❖ Collectif Bocage 53
- ❖ Sauvegarde de la vallée de la Vaige et de l'Ouette
- ❖ Vigilance Environnement ERVE et CHARNIE
- ❖ ADTERA (pour le bien-être des citoyens et des animaux)
- ❖ Bien vivre à St Germain d'Anxure et à Alexain.



OÙ EST IMPLANTÉE LA FE 53 ?



➤ Rapport d'activités

par **Alain ROUSSARD**,
administrateur de la FE 53.



7 GROUPES DE TRAVAIL

- ✓ CARRIÈRES & EXPLOITATIONS MINIÈRES
- ✓ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- ✓ ICPE – ÉLEVAGE & INDUSTRIE
- ✓ MÉTHANISATION
- ✓ DÉCHETS
- ✓ EAU ET POLLUTION
- ✓ ORGANISATION INTERNE

Avertissement

Pour élaborer le rapport d'activité de la FE 53, chaque association ou collectif ou adhérent individuel a dû envoyer le sien.

Certains rapports d'activités sont d'une telle densité qu'il est impossible en AG de tout lire. Cependant, les comptes rendus sont soit affichés entièrement dans ce document, soit renvoyés via un lien internet, ce qui permet à chacun d'y revenir à sa guise.

CARRIÈRES EXPLOITATIONS MINIÈRES



Nomenclature des Abréviations

CDNPS Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites

ICPE Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

CS Comité de Suivi

CDPENAF Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

AP Arrêté préfectoral

La CDPENAF dont fait partie Jean-Paul BEILLARD s'est réunie 11 fois en 2021.

Les principales contraintes des carrières :

Dégradation des nappes et cours d'eau par les rejets au milieu naturel.

L'assèchement des nappes phréatiques par le rabattement.

Les retombées de poussières par la circulation des engins et les installations.

Le bruit par les installations de concassage.

Les tirs de mines par les vibrations et le ressenti de l'onde de choc.

Les aménagements paysagers très souvent délaissés.

Composition de la CDNPS selon AP du 1^{er} Avril 2019

Jean-Paul BEILLARD et Roger GODEFROY, sont membres titulaires
Benoît DUCHENNE et Philippe LAMBERT sont membres suppléants

21 Carrières en Mayenne (voir le tableau des carrières)

17 Carrières ont l'obligation selon leur AP de mettre en place un comité de suivi.

16 CS sont mis en place, la CARRIERE DE BEAUCE à St Georges Buttavent se déroband à cette obligation car elle estime qu'elle a très peu d'activité.

FE53 ou quelquefois encore MNE sont conviés à ces CS.

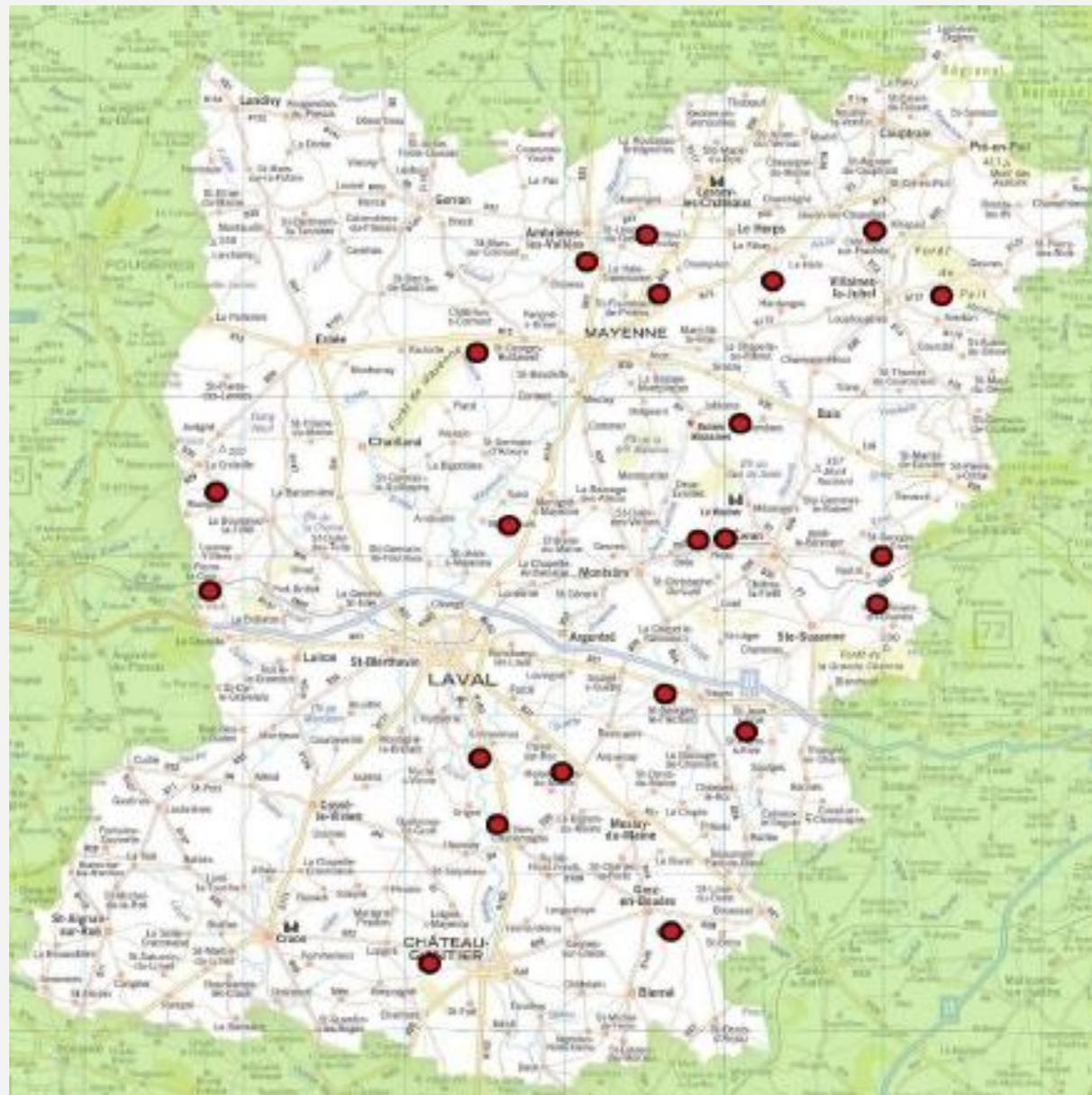
Jean-Paul BEILLARD participe aux CS de 15 carrières, accompagné de Roger GODEFROY et quand cela est possible avec les associations FE 53 :

- Bien vivre Nord Mayenne,
- Collectif Charnie,
- Le Bel Air de la ricoulière,

L'association Entre Taude et Bellebranche participe au CS de la carrière MEAC à Bouère

- LHOIST FRANCE OUEST – Neau *Geslin* : Carrière en fin de vie – Bassins dépassement DCO – Bruit dépassement Emergence – Rejet MES rivière la Jouanne.
- LAFARGE CIMENT – St Pierre la Cour : Demande de déclassement du bois de la Gravelle zone NC au lieu de NF – 2 tirs de mine de 50 000 t par semaine – 1 incident de tir très sérieux – Détournement du ruisseau sans plantation de ripisylve – Centrale solaire en pré étude de 12 Mégawatt.
- LHOIST FRANCE OUEST -.Torcé Viviers en Charnie : Perte du Ruisseau de l’Ambriers depuis 2014 – Poussières – baisse de la nappe Phréatique – rejet MES dans ruisseau de l’Ambriers
- CARRIERES DE VOUTRE – Voutré : Rejet constant MES ruisseau du Merdereau – PH rejet, 8 corrections a prévoir – Rejet de Poussières – Bruit dépassement émergence – Zones humides compensatoires à réalisé – Trafic camions 200 jour.
- CARRIERE BAGLIONE – Averton : Baisse de la nappe phréatique – Végétalisation qui traine – Surveillance des digues du ruisseau du Moulindu Bois.
- CARRIERE CMGO– La Haie Traversaine : Vente avec Extension en prévision – manque de transparence du CS
- SAS PIGEON CARRIERES – Montreuil Poulay : Peu d’information en CS – pas de schéma des circuits eaux ni de bilan des piézomètres – un projet de forage proche est porté par le syndicat d’eau, qu’elle incidence sur le forage de la carrière ?

CARRIÈRES EXPLOITATIONS MINIÈRES



21 carrières sont
en exploitation
en MAYENNE.



Les 21 carrières en Mayenne

Mise à jour : 5 décembre 2019

21 carrières sont
en exploitation
en MAYENNE.

Commune	Carrier	Matériau	suivi	délégués	Remarques	Date dernier CS
Sud Mayenne						
BOUERE	MEAC SAS	Blocs marbres	ETB	JV / AB		
ENTRAMMES	SA CHAFFENAY	Roches massives	FE 53	JP B / RG		
MAISONCELLES DU MAINE	BAGLIONE SAS	Sables	FE 53/MNE	JP B / RG	Contrat nature MNE	
MARIGNE PEUTON	LAFARGE Granulats	Sables	FE53	JP B		
St GEORGES LE FLECHARD	Carrières de St GEORGES	Roches massives	FE53	JP B		
VAIGES	FACO	Calcaires	FE53	JP B		
VILLIERS CHARLEMAGNE	HERVE SAS	Roches massives	Absence de CS			
Centre Mayenne						
La CROIXILLE	SAS PIGEON Carrières	Roches massives	FE 53	JP B		
MONTFLOURS	SA CHAFFENAY	Roches massives	FE 53	JP B / RG		
NEAU - Geslin	LHOIST France Ouest	Calcaires	FE 53	JP B	CLCS Fours / CS Carrière	
NEAU/ BREE - la Gare	LHOIST France Ouest	Calcaires	FE 53	JP B		
St PIERRE LA COUR	LAFARGE Ciment	Cimenterie	FE 53/MNE	JP B	CLCS Fours / CS Carrière	
TORCE VIVIERS EN CHARNIE	LHOIST France Ouest	Calcaires	FE 53	JP B / LD		
VOUTRE	Carrières de VOUTRE	Roches volcaniques	FE 53	JP B / LD		
Nord Mayenne						
AVERTON	BAGLIONE SA	Roches volcaniques	FE 53	JP B / DG		
HAMBERS	STAR	Roches massives	Absence de CS		Absence de CS	
LA HAIE TRAVERSAINE	CMGO	Roches massives	FE 53	JP B		
MONTREUIL POULAY	SAS PIGEON Carrières	Sables	FE 53	JP B		
St FRAIMBAULT DE PRIERES	BAGLIONE SA	Sables et graviers	Absence de CS		Contrat nature MNE	
St GEORGES BUTTAVENT	Carrières de BEAUCE	Roches massives	FE53	JP B	Pas mise en place du CS	
VILLEPAIL - JAVRON	GRANULAT EXPANSE DE LA MAYENNE	Roches massives	Absence de CS			

JP B (Jean Paul BEILLARD) – RG (Roger GODEFROY) – JV (Jean VAUZELLE) – AB (Albert BADIER) – LD (Laurent DESPREZ) – DG (Daniel GRIVOT)

Demandes d'extensions de carrières en cours d'étude :

- Carrière AVERTON site actuel 80.6 Ha **EXTENSION** demandée 24.5 Ha
- Carrière MAISONCELLES DU MAINE site actuel 96 Ha **EXTENSION** demandée 24 Ha
- Carrière TORCE VIVIERS site actuel 102 Ha **EXTENSION** demandée 12 Ha
- Carrière MARIGNE PEUTON site actuel 44 Ha **EXTENSION** demandée 50 Ha

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES

Depuis la disparition d'Albert BADIER, les contacts avec l'Association Nationale Animaux Sous Tension (ANAST) sont quasiment au point mort.

De quoi parle-t-on ?

Il s'agit des courants vagabonds (ou courants parasites) qui sont des courants électriques circulant de façon non maîtrisée dans les milieux et matériaux conducteurs (terre, tuyaux en métal, acier du béton armé des bâtiments, etc.) et toutes perturbations dues aux installations produisant des ondes électromagnétiques qui impactent les élevages et les individus.



Nous suivons cependant avec attention les actions que l'association mène, via son site.

<https://animauxsoustension.org/>



Image : OF

Antenne 4G et bovins morts à Mazeyrat-d'Allier : la justice ordonne une expertise

Le tribunal a rendu sa décision : une expertise va être réalisée, afin de savoir si l'antenne 4G d'Orange, installée près du Gaec des Coupet, a un lien avec la baisse de production de lait, le changement de comportement et la surmortalité du troupeau.

Par **Le Progrès** - 18 févr. 2022 à 13:36

[Extrait du journal Le Progrès .](#)



Quid du GPSE (Groupe Permanent pour la Sécurité Électrique) ?

Le GPSE est chargé de mener des expertises sur l'impact des courants électriques auprès des populations et des animaux. Le problème, c'est que c'est la filière qui finance les expertises, ce qui ne garantit en rien leur indépendance, comme le reconnaît implicitement le GPSE lui-même*. Ainsi, l'ANAST a dû faire appel à un avocat pour accéder aux données de ces expertises. Elle a aussi découvert que la profession refusait de reconnaître le métier de géobiologue, alors que le monde agricole et même éolien a compris combien leur concours était précieux voire incontournable dans ce domaine.

* « Il est vrai de dire que le GPSE dépend des industriels du secteur de l'énergie et de la profession agricole pour son fonctionnement, puisque ceux-ci constituent son Conseil d'administration.

Le GPSE fait appel aux entreprises du secteur électrique pour couvrir les frais d'expertise parce qu'il ne dispose pas de financement public. »

Extrait du site GPSE : <https://www.gpse.fr/>



ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES

Les antennes-relais se multiplient partout.

Ménil

Antenne-relais : un collectif veut informer les habitants

Article : OF

Depuis le début de l'année, des riverains de deux communes (Ménil et Saint-Germain d'Anxure) nous ont sollicités pour des problèmes d'antennes-relais, une première pour la FE 53.

Le 21/01/2022 à 18:33, [REDACTED] a écrit :
Bonjour

Nous sommes à la recherche d'information sur les nuisances liées à l'installation d'une antenne relais dans notre village ainsi que sur les possibilités de recours.

Pourriez vous nous indiquer qui contacter ?

Merci d'avance

Cordialement

[REDACTED]
St Germain d'anxure

Le problème est récurrent : c'est par un drone ou un panneau minuscule que des riverains découvrent souvent par hasard le projet, quasiment bouclé, les mettant alors devant le fait accompli.

À ceci s'ajoute une législation faite sur mesure pour les industriels puisqu'elle ne laisse que très peu de pouvoir aux élus. Et si ces mêmes élus cautionnent ce système, tout est réuni pour que l'installation d'une antenne-relais débouche sur des conflits.



ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES

QUE DISENT LES ÉTUDES ?

Selon le Pr Dominique BELPOMME (médecin de cancérologie, professeur de cancérologie au Centre Hospitalier Universitaire Necker-Enfants malades et président de l'ARTAC, Association pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse), ce qui est acté aujourd'hui au niveau scientifique par l'ensemble de la communauté médico-scientifique internationale, c'est que les champs électromagnétiques, quels que soient leurs fréquences, **sont possiblement cancérigènes.**

Pourtant, les services de l'État valident les choix des industriels, donnant ainsi raison à ces derniers qui contestent vigoureusement ces dangers.



ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES

Quand nous découvrons les travaux des chercheurs comme ceux du physicien Jean-Paul BIBERIAN, ceux du Dr Pierre SOUVET, cardiologue, président de l'Association Santé Environnement (forte de ses 2 500 médecins adhérents), ceux du Dr Annie J. SASCO, directrice de recherche INSERM, ceux du radiologue Philippe LEBAR, ceux du Dr Gérard DIEUZAIDE, chirurgien-dentiste et auteur de "***Libérez-vous de ces matières parasites***", ou quand nous lisons les ouvrages des journalistes d'investigation comme celui de Maxence LAYET, co-auteur du livre "***Survivre au téléphone mobile et aux réseaux sans fil***", voire aussi celui de l'avocat Maître Richard FORGET, auteur de "***Portables & antennes : mauvaises ondes***"...

il y a de quoi être stupéfait !

Puis le doute est total si vous tombez sur "***5G mon amour***" de Nicolas BÉRARD, sorti en 2020. Comme le disait déjà il y a une dizaine d'années le Dr Pierre SOUVET, l'État fait le jeu des industriels exclusivement.



ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES

En effet, la littérature scientifique a relevé quantité d'effets des ondes sur le vivant : **sensation de chaleur, irritations sur la peau, modification de l'activité cérébrale, modifications de sécrétions hormonales, anomalie du rythme cardiaque, trouble de l'attention, maux de tête, cancers, maladies dégénératives, toute une gamme d'effets biologiques** a été mise en évidence. Malgré ces études, malgré l'appel des médecins, malgré la mobilisation de nombreux politiques, officiellement, rien de dangereux selon les industriels et les pouvoirs publics ! Ce déni, les électro-hypersensibles, les malades des ondes en sont les premières victimes visibles.

On apprend ainsi que **les normes ne tiennent pas compte des effets cellulaires, seulement des effets thermiques.**

Sur les antennes-relais, selon le journaliste Maxence LAYET, une petite quinzaine d'études indépendantes ont été publiées. **Près des 3/4 des études concluent à un impact sur la santé des riverains** : risque accru de cancers, de trouble du sommeil chez les personnes qui résident à moins de 500 mètres d'une antenne-relais.



Les études sur les animaux exposés aux rayonnements ne sont pas plus rassurantes, à l'image de celle du réputé Institut italien Ramazzini, (2010) portant sur 7 000 rats ou celle de Louvain (2012). Certes, les animaux peuvent avoir une réaction différente des humains. Néanmoins, c'est un argument très important qui remet en cause par exemple le choix d'installer une antenne-relais dans un lieu où règnent en maître la nature et donc les animaux.

Antennes : « Nous comprenons les inquiétudes »

Le discours des promoteurs se veut rassurant. Mais la réalité du terrain est tout autre...

Ces précautions sanitaires sont fixées par l'OMS, l'Organisation mondiale de la santé, qui s'appuie sur de très nombreux rapports scientifiques établissant qu'il n'y a pas d'impact sur la santé des populations qui vivent à côté d'une antenne.

Extrait article OF du 25 avril 2022

En Mayenne, il existe 168 antennes. 21 ont été installées en 2021.

Quelle conclusion ?

En fonction de son expérience et des connaissances actuelles, la FE 53 formule au moins trois conditions. **Oui aux antennes-relais si :**

1 – une concertation digne de ce nom se met en place dès la genèse du projet avec les différents acteurs concernés (élus, riverains, associations ou collectifs de défense de l’environnement, développeurs de projets, propriétaires...)

2 – on évite si possible de placer une antenne-relais à moins de 500 m d’une maison d’habitation.

La filière, tout en affirmant que les émissions sont sans impact sur la santé concède qu’on ne puisse pas poser d’antennes à proximité d’une école ou d’un ÉHPAD...

3 – la mairie ou le promoteur accepte de faire appel à un géobiologue pour limiter au maximum les risques pour un élevage à proximité (idem pour une éolienne).

Plusieurs agriculteurs adhérents à l’ANAST ont eu des problèmes avec leurs élevages suite à l’installation d’une antenne-relais à proximité.



Avec ses 470 adhérents, "Place au vélo" est la plus grosse association adhérent à la FE 53. Par son remarquable dynamisme, elle est devenue un interlocuteur de choix pour Laval Agglo.

En mettant en place un local atelier, le vélo école ou encore le marquage vélo contre le vol, elle ne manque pas d'idées !

Pour mesurer encore mieux l'extrême activité de cette association, voir le compte rendu de sa dernière Assemblée Générale :

<https://placeauvelo.org/wp-content/uploads/2020/12/20201203-AG-Place-au-Velo-CR-Final.pdf>

ou se rendre sur son site : <https://placeauvelo.org/>

BOCAGE 53

Jean-Marc LALLOZ



L'île Curecy

Talus, haies arborées et chemin rural ont disparu

La Croixille — Un chemin rural, bordé de talus et de haies arborées, a été arasé par des agriculteurs, zone du haut-Breil. L'association Pays de Loiron environnement demande réparation.



© OF

- Samuel Guérin et Bertrand Jari, de l'association Pays de Loiron environnement, sont atterrés par une telle destruction, selon eux totalement illégale, à La Croixille. PHOTO: GUEST-PRANCE

Présent sur tous les fronts (haies, chemins ruraux, abattage d'arbres, fibre, conférences pédagogiques, PLUi, enquêtes publiques...), le Collectif Bocage 53 réalise un travail exceptionnel autour de Jean-Marc LALLOZ qui en est l'animateur. Chacun sait maintenant en Mayenne qu'on ne peut plus arracher des haies en toute impunité comme par le passé. Rappelons que depuis 1990, 650 km de haies ont disparu en moyenne chaque année et il est urgent que ça s'arrête (chiffres de la préfecture) !

Le Bocage 53 est en train de devenir un interlocuteur incontournable dans le paysage mayennais. Il n'est sans doute pas anodin que se crée en ce moment au niveau du département un observatoire pour évaluer la destruction des haies bocagères en Mayenne.



CHEMINS RURAUX

Jean Vauzelle

	Communes	Dates	CE	Objet	Dépositions Permanences	Rapport	Délibération conseil	Suites ?
1	Fromentières	3 – 17 février 2021	Mr Marie	Neuville et La Macheferie	Début et fin	22 février – Avis Favorable, réserves		Recours /préf le 5 mai – Dossier Annulé 28- 05
2	Soulgé-sur- Ouette	22 février – 9 mars 2021	Mr Marie	Accès Launay	Envoi le 7 mars	7 avril – avis favorable	13 avril	
3	Aron	30 avril – 15 mai 2021	Mr Thomas	7 portions	Pierre Lemesle et association locale	7 juin - Avis favorable ... réserves	Pas reçu – en re examen	
4	Ste Gemmes- le-Robert	5-20 mai 2021	Mr Marie	Portion Chemin La Gaudinière	Envoi le 20 mai	28 mai – avis défavorabl e	1 ^{er} Juillet	
5	Ballots	25 mai – 12 juin	Mr Doudet	Accès Le Buisson	Envoi le	26 juin - Avis favorable	1 ^{er} Juillet	
6	Chemazé	22 juillet- 5 août 2021	Mme Bandecchi	9 chemins ruraux	2 visites (début et fin)	11 août - avis favorable, 3 réserves	6 déc. 4 vendus – 3 avec réserves – 2 non vendus	
7	Louvigné 02-43-37-30- 94	17 août - 1 ^{er} septembre	Mr Blanche	Accès La Richardais	17 août (Michel Caigneux -1 ^{er} sept	1 ^{er} Octobre – Avis Favorable	9 novembre	

8	Pré en Pail	13 août - 27 août	Mr Busson	Voirie + 2 portions	Envoi e-mail	1 ^{er} septembre – avis favorable	13 sept.	
9	Thorigné-en-Charnie	27 août - 10 sept. -	Mme Bandecchi	La Maubert	Envoi mail 7 sept 2 visites, début- fin	18 septembre – avis favorable	6 oct.	
10	Le Ribay	25 octobre – 9 novembre	Mr Quinton	La Mare L'Hermitage	Envoi mail - 8 nov et Tél avec le CE 9			
11	St Georges - Buttavent	2 novembre – 17 novembre	Mr Quinton	4 portions et 1 redressement	Envoi e-mail – 16 nov et tél le 17 nov			
12	La Roche-Neuville / Loigné	17 novembre – 2 décembre	Mr Roueil	La Rouillère et 1 déclassement	Début 17 nov			

mon bilan sur l'année 2021, 12 EP ...

* je les ai toutes travaillées **en lien avec** Pierre Lemesle et plusieurs correspondants locaux (élus) ou MNE (Olivier Duval - Michel Caigneux) voire aussi EELV et une association locale (Aron). Je n'oublie pas également Jean-Marc Laloz.

- 2 EP (Fromentières Louvigné) ont été co signées par la présidente MNE Alice Burban
- Benoît Duchenne secrétaire FE 53 a déposé à Chemazé.

* j'ai également **rencontré plusieurs commissaires** (Mme Bandecchi - MM Blanche - Marie - Roueil) et téléphoné avec Mr Quinton.

* la plupart des EP étaient **recevables mais des lacunes de "forme"**

* par contre, grâce à nos différentes dépositions, **4 ont été "payantes"** :

- Fromentières, après un recours au préfet, annulation de la délibération et obligation au maire de lever les obstacles/barrière.
- Aron : des chemins de substitution sont en discussion
- Ste Gemmes le Robert : avis défavorable du CE
- Chemazé : le conseil le 6 déc : 4 vendus – 3 vendus avec réserves et 2 non vendus. L'appui de 2 conseillers (Mrs Audoin et Roueil) a été déterminant.

été déterminant.

De tout cela, il faudra en reparler afin de poursuivre... Pierre Lemesle va terminer son inventaire 170 EP sur 11 départements.

En résumé, la problématique chemins ruraux est indissociable de celle des haies-bocage-trames vertes.

Forte de ses 439 adhérents, Mayenne Nature Environnement (MNE) qui vient de fêter ses 40 ans est la deuxième plus grosse association de la Fédération.

Plus qu'une association adhérente, nous sommes de véritables partenaires complémentaires. Puis MNE ayant plus de visibilité que la FE 53, les signalements lui arrivent d'abord généralement. MNE nous transmet alors les dossiers qui entrent plus dans notre spécificité comme celui de la méthanisation ou plus récemment celui des antennes relais.

Mayenne Nature Environnement, aidée de ses 6 salariés développe de nombreux projets comme le label sur le chemin de la nature (38 sites sur 29 communes), le label paysans de nature (21), l'intervention dans les écoles et collèges pour l'éducation à l'environnement et au développement durable, des études et missions de gestion de milieux, etc.



Consulter le site de MNE :

<https://www.mayennenatureenvironnement.fr/>



VENTS CITOYENS

LE PARC ÉOLIEN DE SAINT-HILAIRE-DU-MAINE, UNE PREMIÈRE POUR
L'ÉNERGIE RENOUVELABLE CITOYENNE EN MAYENNE

Suite à plusieurs reports dus à la situation sanitaire, les quatre éoliennes de St Hilaire du Maine ont enfin pu être inaugurées !

L'inauguration du parc a eu lieu en novembre 2021
© Hervé MORAND – Vents Citoyens



Après une matinée dévolue aux élus, et malgré une météo contraire, plus de 150 personnes ont été présentes l'après-midi au chaud dans la salle communale de la Baconnière : habitants, riverains, actionnaires du parc et adhérents à l'association Vents Citoyens ont ainsi pu officialiser collectivement l'existence du parc.

Une quarantaine de courageux ont choisi d'aller affronter les éléments pour une présentation sur site au pied des éoliennes avec M. Millet de la société Abowind. Des échanges très fructueux s'en sont suivis.

VENTS CITOYENS

D'autres animations étaient au programme dans la salle : faune et flore avec Mayenne Nature Environnement, économies d'énergies avec Synergie et présentation d'une malle éducative avec la Ligue de l'enseignement 53.

Après le moment symbolique de l'inauguration, les échanges ont été riches et chaleureux autour du pot de l'amitié : 7 ans que tout le monde attendait ce moment ! Cette journée conviviale s'est clôturée en musique grâce à la chorale Basta et au groupe La Croqueuse.

Quelques précisions sur ce parc éolien

Ce projet a été porté par l'association Vents Citoyens créée en novembre 2014.

D'un coût total de 21 millions d'euros, il a bénéficié d'un véritable financement citoyen : 355 personnes, 3 sociétés dont Energie Partagée, et 4 collectivités (communauté de communes de l'Ernée, communes de St Hilaire du Maine et de La Baconnière, Territoire d'Energie Mayenne) se sont engagées dans l'investissement d'énergies renouvelables citoyennes en réunissant un million d'euros.



VENTS CITOYENS

25 % des parts du parc éolien appartiennent donc aux citoyens à travers la SAS SHDM (Société à actions simplifiées Vents Citoyens St Hilaire du Maine), société distincte de l'association Vents Citoyens. Le reste appartenant à la société Abowind, développeur du projet et restée actionnaire du parc.

La production prévue s'élève à 25,3 millions de kilowattheures par an (correspondant à la moitié de la consommation électrique des 21 000 habitants que compte la communauté de communes de l'Ernée).

Toute l'énergie produite est revendue à ENERCOOP, laquelle s'est engagée à verser une prime au kwh produit à Vents Citoyens pour impulser des actions environnementales locales ; Vents Citoyens a donc décidé de mandater MNE, la Ligue de l'Enseignement 53 et Synergie pour porter ces actions sur le terrain.

Pour en savoir plus sur ce parc éolien : www.vents-citoyens-53.org

Article à retrouver sur le site de la FE 53 : <http://fe53.ovh/>



LA LGV

Depuis sa mise en service le 2 juillet 2017, la LGV positionnée entre Le Mans et Rennes via Laval est toujours sous le coup d'une procédure juridique orchestrée par le CRI 53 (ex-Préaux-Environnement) et la FE 53.

En effet, cette ligne à grande vitesse entraîne des nuisances considérables voire insupportables chez certains riverains : bruit infernal, vibrations très importantes, maisons qui se lézardent, perte de biens immobiliers...

Le CRI 53 a fait un travail considérable pour aider les 75 plaignants mayennais désormais défendus par un avocat. Ce dernier a demandé au tribunal administratif de nommer un expert afin d'évaluer ces nuisances. Mais la Covid19 est arrivée et a retardé sérieusement la procédure.

Cependant, une excellente nouvelle est tombée : le Tribunal administratif de Nantes a décidé **que les frais d'expertise seraient à la charge de la SNCF** (ils auraient pu être à la charge des riverains). Ce n'était pas du goût de l'entreprise qui a contesté jusqu'au Conseil d'État cette décision, se retournant vers Eiffage. Le Conseil d'État s'en remettra à la décision du Tribunal de Caen prochainement.

Mais le fait que le TA épargne les riverains sur les frais d'expertise est plutôt rassurant pour la suite.



ÉLEVAGE & INDUSTRIE

APROCHIM

La dynamique association "Entre Taude et Bellebranche", membre de la FE 53 continue son infatigable travail. Jusqu' alors, les tribunaux donnaient raison aux plaignants sur la forme. Désormais, le bras de fer engagé contre le très puissant groupe Chimirec tourne encore en leur faveur mais cette fois-ci sur le fond. Pour plus de détail, voir le site : <http://www.taudeetbellebranche.com/>



Les problèmes persistent !

APROCHIM

Deux jugements favorables sont tombés, 10 ans après le premier gros épisode de pollution !

1. contentieux sur le dépassement de la norme PCB dans l'herbe (5 dépassements) – Jugement du 19/10/2021 (remis en cause aujourd'hui).

Procédure au civil pour condamner l'entreprise à une astreinte.

Chaque association doit recevoir 3 000 € (FNE, FE53, ETB). La partie liées aux frais de procédure est versée à FNE PDL (3 000 €).

Dans un 2ème temps, 7 plaignants pourraient recevoir une somme totale de 50 000 € (10 000 € par dépassement) : une décision est attendue le 13.12.2021 en appel pour confirmer cette décision.



APROCHIM

2, Procédure initiée par la préfecture en 2016 soutenue par les associations sur le taux maximum de PCB dans l'herbe. Le Conseil d'État a donné raison au préfet après deux jugements défavorables (21.09.2021).

Dans le cercle inférieur à 500 m de l'usine, c'est pollué en permanence (3 fois le 0,3 micron). Il est probable que cette pollution soit en partie une pollution rémanente issue du site car l'activité est maintenant très faible. Au delà de 1 km, selon INERIS, il est possible d'avoir une activité agricole normale (inférieur à 0,3).

Bilan : les administrateurs soulignent la qualité du travail juridique de Benjamin HOGOMMAT (FNE PDL) et déplore la durée des procédures ainsi que le rôle des élus locaux qui ont soutenu l'entreprise.

Pour plus de détail, voir le site :

<http://www.taudeetbellebranche.com/>



RAPPORT d'ACTIVITES ADTERA 2022

Catherine Le Cunff, le 5 Janvier 2022

Nombre d'adhérents au 11 janvier 2022 à jour de leur cotisation : 5

Représentants auprès de FE53 : Daniel Grivot ; remplaçante : Catherine Le Cunff

Votants : Daniel Grivot, Catherine Le Cunff, Gérard Aebi.

Fonctionnement :

Le bureau s'est réuni tout au long de l'année en présentiel quand c'était possible et a conservé le contact pour le suivi des actions par mail ou téléphone.

Introduction

Comme lors des années précédentes, les actions ont consisté en une veille sur le site de la Préfecture de la Mayenne en ce qui concerne les ICPE en enregistrement ou en autorisation. Fe53 a été informé régulièrement des consultations publiques afférentes à ces projets. Un tableau excell recensant les ICPE a été régulièrement mis à jour. Il est joint à ce CR pour 2021

ADTERA a poursuivi sa vigilance et ses interventions dans le cadre du PLUI de la CCMA des Avaloirs, des actions du Collectif Bocage53 et du Collectif Plein Air sur la PAC et la question de la santé des animaux dans les élevages intensifs, tant pour dénoncer que pour faire des propositions.



1. Contributions aux enquêtes publiques

ADTERA désormais n'apporte sa contribution - en principe - que sur les projets ICPE du territoire qu'elle s'est délimité lors de sa création « Les Avaloirs ». Aucun projet d'élevage intensif n'a fait l'objet d'une demande d'enregistrement ou d'autorisation sur le strict territoire en 2021. Mais ils ont été nombreux sur le reste de la Mayenne.

2. Suivi de l'élaboration du PLUI des Avaloirs et haies

ADTERA reste en alerte sur les phases du PLUI en cours. 3 adhérents sont membres des groupes créés à l'initiative des maires de Villaines et de Crennes concernant la question du classement des haies. A Villaines, les réunions se sont tenues. A Crennes, aucune réunion, aucun document à ce jour.

Les échanges nombreux avec Bocage 53 - qui apporte son aide et ses documents - sont fort utiles pour préparer nos prises de position.

3. Autres

1° Suivi du projet de Méthaniseur de 16 agriculteurs sur le secteur de Villaines la Juhel : D. Grivot s'est tenu informé auprès du porteur de projet. G. Aebi s'est informé du devenir auprès de la Présidente de la CCCMA. Le projet est abandonné.

2° La collaboration avec le réseau du Collectif PleinAir s'est poursuivie cette année.

3° ADTERA a participé à la formation organisée par MNE/FE53 sur la biodiversité dans les cours d'eau et par SCIC Mayenne Bois Energie/MNE à Javron les Chapelles en décembre sur l'entretien des haies.



ENQUÊTES PUBLIQUES

Actions prochaines à mener

1° Participation à l'élaboration et surtout à la consultation publique à venir du PLUI. Suite à la faillite du bureau d'études en charge du recensement et classement des haies, le PLUI est resté à l'arrêt une partie de l'année. Les documents ont été transmis à Villaines - auxquels le groupe de travail mis en place par le maire a eu accès - et en quelques endroits mais pas à Crennes par exemple.

2° Pollution de l'air, méthaniseur :

ADTERA va faire une demande de mise en place de capteurs de pollution de l'air sur notre territoire en particulier près des zones émettrices de pollution auprès de la CCMA. Dès la parution des arrêtés attendus concernant le bruit généré par les éoliennes et la couverture des cuves de digestat, ADTERA compte intervenir auprès des maires et de la CCMA.

3° Eau

D. Grivot suit la question de la pollution de l'eau au captage de ST PIERRE/ORTHE. ADTERA a participé à une rencontre organisée à la demande de Daniel Grivot avec le syndicat de l'eau à Evron. Pas de suite à cette réunion pour le moment.

3° Courcité : En lien avec les instances de FE 53, nous avons suivi le projet de méthaniseur à COURCITE et avons rencontré les porteurs de projet début 2021. Suite à l'évolution du projet notamment l'appel à des producteurs de volailles industrielles non bio, nous avons fait part de nos réserves. Le projet est en cours de réalisation.

4° A la sortie du bourg de Crennes, un particulier a fait clôturer sa forêt de sapins pour en faire un terrain d'entraînement pour chiens de chasse. ADTERA est vigilante sur ce projet. Vigilance dans ce secteur sur la réalisation d'un parc éolien qui rencontre une opposition de la part de certains riverains près de la départementale Villaines/Javron.

ENQUÊTES PUBLIQUES

Etat ICPE au 29 janvier 2022	Type	Date	Date enregistrement	contribution ADTERA /Autre
Gaec 4 chemins Rouesson Contest	180 vach lait	06.09.2021/04.10.2021	06.01.2022	
SAS Metagri La Gaufrie sud Laval	99t/j	01.09.2021/29.09.2021	14.01.2022	Déposition Fe53/MNE/Conf.Paysanne
Challonge Energie Châlons du Maine	Methaniseur 43,8t/j	04.10.2021/02.11.2021	consult prolongée	
SCEA la colinière Argentré	3957 porcs eq. Cooperl	02.11.2021/30.11.2021	?	
Gaec de la Serrerie Désertines	200 Vach lait	09.12.2021/06.01.2022		
EARL Gourdon Livré la touche	540 veaux	13.12.2021/10.01.2022		
Gaec Deshayes La Mangrottière La Croixille	174 vach lait	24.01.2022/21.02.2022		

ENQUÊTES PUBLIQUES

COMMENT RETROUVER SUR LE SITE DE LA PREFECTURE UN DOSSIER ICPE ?

1 – Se rendre sur le site de la préfecture : <https://www.mayenne.gouv.fr/>

The screenshot shows the website of the Prefecture de Mayenne. On the left, there is a logo for the Prefecture with the text 'PRÉFET DE LA MAYENNE' and the motto 'Liberté Égalité Fraternité'. Below the logo are two tabs: 'Services de l'Etat' and 'Politiques publiques'. A blue arrow points from the text 'Ouvrir l'onglet "Politiques publiques"' to the 'Politiques publiques' tab. A dropdown menu is open from the 'Politiques publiques' tab, listing various policy areas. A second blue arrow points from the text 'Ouvrir l'onglet "Environnement, eau et biodiversité"' to the 'Environnement, eau et biodiversité' option in the dropdown menu. To the right of the dropdown menu, there are search and navigation elements including a search bar with the text 'recherche', a 'ok' button, and social media icons for Twitter and Facebook. Below these are sections for 'Contacts', 'Sites de la région', and 'Vous êtes...'. The background of the website features images of a park, a bridge, and a forest.

Services de l'Etat | Politiques publiques

- Agriculture - alimentation - santé et protection animales
- Aménagement durable - urbanisme - construction - patrimoine
- Circulation
- Collectivités locales - intercommunalité
- Devoir de mémoire
- Droits des femmes et à l' égalité
- Économie, emploi, entreprises et finances publiques
- Élections
- Engagement citoyen en Mayenne
- Environnement, eau et biodiversité**
- France Relance
- Habitat, logement, accessibilité, solidarité et cohésion sociale
- Jeunesse, sport, éducation, vie associative et culture
- Lutte contre les inégalités

recherche ok

Contacts

Sites de la région

Vous êtes...

2 – Ouvrir l'onglet "Politiques publiques" ;

3 – Ouvrir l'onglet "Environnement, eau et biodiversité" ;



ENQUÊTES PUBLIQUES

COMMENT RETROUVER SUR LE SITE DE LA PREFECTURE UN DOSSIER ICPE ?

Voici ce qui s'affiche :

Environnement, eau et biodiversité

Mise à jour le 20/08/2022



Ligne à Grande Vitesse
Bretagne-Pays de la Loire

Bocage

Coderst



Permis exclusifs de
recherches de mines

Air



Biodiversité



Bruit



Chasse



Déchets

Eau



4 – Se rendre dans "Installations classées" ;

Enquêtes publiques hors
ICPE - Commissaires
enquêteurs



Forêt



Installations classées



Espèces susceptibles
d'occasionner des dégâts
(ESOD)



Pêche de loisir



Publicités et enseignes

Secteurs d'information sur
les sols



Agrément pour la protection
de l'environnement et
habilitation pour participer au
débat sur l'environnement

A lire dans cette rubrique

ENQUÊTES PUBLIQUES

COMMENT RETROUVER SUR LE SITE DE LA PREFECTURE UN DOSSIER ICPE ?

5 – Les ICPE sont répertoriées en deux catégories :

- industrielles, carrières (comme LAFARGE) ;

Installations classées
Mise à jour le 17/08/2022

- [Installations classées industrielles, carrières](#) +
- [Installations classées agricoles](#) +
- [Examen au cas par cas des projets \(article L. 122-1-IV du code de l'environnement\)](#) +
- [Autorisation environnementale unique](#)

A lire dans cette rubrique
► [Réclamation à l'encontre du fonctionnement d'une installation classée](#)

- agricoles (comme la méthanisation).

6 – Cliquer sur "Autorisation" ou "Enregistrement" ou "Déclaration".

Installations classées industrielles, carrières
Mise à jour le 16/08/2022

- [Déclaration](#) +
- [Mesures de police administrative](#) +
- [Autorisation](#) +
- [Dossiers enregistrements](#)

Commissions de suivi de site

Qu'est ce qu'une installation classée industrielle ?

A lire dans cette rubrique

Installations classées agricoles
Mise à jour le 17/08/2022

- [Autorisations](#)
- [Mesures de police administrative](#) +
- [Enregistrement](#)
- [Déclaration](#) +

A lire dans cette rubrique
► [Qu'est ce qu'une installation classée agricole pour la protection de l'environnement ?](#)

ENQUÊTES PUBLIQUES

COMMENT RETROUVER SUR LE SITE DE LA PREFECTURE UN DOSSIER ICPE ?

6 – Cliquer enfin sur le dossier souhaité.

Autorisation
Mise à jour le 16/06/2022

ARRETES PREFECTORAUX RELATIFS A LA PREVENTION DU RISQUE SECHERESSE

A lire dans cette rubrique

- ▶ [Ferme éolienne de la Lande à Commer et Martigné-sur-Mayenne](#)
Arrêté préfectoral du 7 avril 2022 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique complémentaire relative au projet de la société Ferme éolienne de la Lande sur les communes de Commer et de Martigné-sur-Mayenne
- ▶ [Société Lafarge Granulats à Château-Gontier-sur-Mayenne et Marigné-Peuton](#)
Enquête publique sur le projet de renouvellement et d'extension de la carrière de sables et de graviers du pliocène, située aux lieux-dits Les Coudrays et Bel Air sur les communes de Château-Gontier-sur-Mayenne (53200) et Marigné-Peuton (53200).
- ▶ [Société BAGLIONE - carrière à Maisoncelles-du-Maine](#)

Autorisations
Mise à jour le 17/06/2022

S.A.S. POULTRY FEED COMPANY - Parc d'Activités Coëvrans Ouest - 53480 VAIG

Valider

A lire dans cette rubrique

- ▶ [S.A.S. POULTRY FEED COMPANY - Parc d'Activités Coëvrans Ouest - 53480 VAIGES](#)
Arrêté préfectoral du 13 juin 2022 fixant des prescriptions complémentaires à l'arrêté préfectoral du 2 mars 2020 autorisant la SA.S. Poultry Feed Company (PFC) à exploiter une usine de traitement de co-produits de volailles, Parc d'Activités (...)
- ▶ [EARL le Poussin Piou Piou La Maison Neuve \(siège social\) 53300 Couesmes-Vaucé](#)
Exploitation d'un élevage avicole comprenant 67 000 emplacements volailles, au lieu-dit Le Meslier à Couesmes-Vaucé.

PFC (Poultry Feed Company) (Vaiges)



C'est l'un des plus gros dossiers du moment pour la FE 53 qui se voit attribuée un rôle de médiateur par la préfecture entre les riverains et les dirigeants de l'usine.

Visiblement, ces dirigeants montrent leur impuissance à gérer le traitement des odeurs et les premiers verdicts des tribunaux ne les rassurent pas, la préfecture non plus.

Tout le monde semble enfin prendre conscience que la situation ne peut plus s'éterniser.

Voir la page qui est consacrée au riverains sur le site de la FE 53 :
<http://fe53.ovh/2021/07/12/pfc-a-vaiges-les-problemes-arrivent/>

MÉTHANISATION & PESTICIDES

Livré-la-Touche

Né en 2011, le projet Oudon Biogaz sera opérationnel en septembre 2023, soit 12 ans après...

Malgré un passé compliqué avec les porteurs de projet, la FE 53 était invitée à la pose de la première pierre le 27 avril 2022. Et elle a été très bien accueillie !

Ce projet sera parmi les trois plus gros de France (140 000 T)

Enra53

La FE a été sollicitée par la Chambre d'agriculture.

Le programme Enra53 (Énergies Renouvelables Agricoles en Mayenne) est un dispositif destiné à rassembler les territoires, élus et citoyens afin de s'unir pour répondre aux enjeux de la transition énergétique. La Chambre souhaite travailler avec la FE 53, notamment en amont des projets : une première !

Laval

Méthagri Sud Laval (35 000 T), l'ex-projet de méthanisation de L'Huisserie a obtenu l'arrêté préfectoral l'autorisant à s'installer zone de la Gaufrie à Laval (face au lycée agricole). La FE a validé ce projet tout en soulignant l'absence de dialogue avec les riverains (artisans et gens du voyage).

Systra

La FE53 a été auditionnée par le cabinet d'études Systra qui travaille pour TotalÉnergie.

Il souhaitait avoir notre position sur les énergies renouvelables. TotalÉnergie a le projet de devenir un acteur majeur dans le secteur. Mais vigilance sera faite sur le développement de parcs photovoltaïques sur des terres cultivables.

Alexain

Mal parti, le projet de méthanisation Agribiovalo (10 900 T) tarde à avancer. Nous sommes en attente d'un autre lieu mais la communication des porteurs de projet peu habitués à l'exercice ne facilite pas le travail de médiation nécessaire.

Solesmes

Les projets de méthanisation qui demandent des subventions auprès de l'ADEME doivent rencontrer une association de défense de l'environnement.

La FE a été sollicitée. LG Biométhane (20 000 T) est un projet développé par des porteurs de projet sérieux.

Chammes-Sainte-Suzanne

Inauguration de la Centrale Biogaz des Coëvrons (35 000 T) prévue le 2 juin 2022. C'est l'ex-projet d'Évron.

Grâce à un changement de gouvernance et une volonté de dialogue chez le pétitionnaire, la FE 53 et les autres organismes concernés ont pu jouer leur rôle convenablement. L'un des responsables a reconnu et apprécié l'ouverture et la qualité d'écoute de la FE 53, plutôt rare selon lui ailleurs.

Châlons-du-Maine

Le projet de méthanisation Chalonge-Énergie (15 970 T) devrait voir le jour l'an prochain, malgré une vive opposition des riverains, la mairie n'ayant pas facilité le dialogue, au contraire du porteur de projet.



Groupe national méthanisation

Alain ROUSSARD, membre du groupe national

Michel DUBROMEL, ex-président de FNE a créé un groupe de réflexion sur la méthanisation, suite aux nombreuses controverses sur le sujet et notamment celles venant de la Bretagne. Ce groupe dit "national" rassemble une trentaine de personnes de toute la France, des scientifiques, des militants, des gens de terrain, etc. Nous avons organisé un débat de controverses.

Ce groupe a posé 8 questions aux experts de la filière dont :

- Sabine HOUOT et Nicolas BERNET (INRAE) ;
- Christian COUTURIER (Solagro) ;
- Jean-Pierre JOUANY (association le GREFFE) ;
- Julien THUAL (ADEME) ;
- Grégory VRIGNAUD (ACE Méthanisation).

Qu'est-ce qu'un débat de controverses ?
Voir la vidéo explicative de Michel DUBROMEL ci-dessous :

<https://www.youtube.com/watch?v=7vt-kYfjiWE&t=25s>

Voir le CV des intervenants : <https://ged.fne.asso.fr/silverpeas/LinkFile/Key/8dd3108e-13bb-4ed6-b3eb-233de4a07cd9/Annexe%201%20-%20Composition%20du%20groupe%20d'expertise.pdf>

Notons que le Collectif Scientifique National Méthanisation raisonnée (CSNM) de Daniel CHATEIGNER, très réticent vis-à-vis de la méthanisation, a refusé de participer. Dommage !

Les résultats sont sortis en janvier 2022 (250 pages d'échanges !). Ils sont téléchargeables ici :

<https://fne.asso.fr/publications/methanisation-etat-des-lieux-de-l-analyse-des-controverses>



Groupe national méthanisation

Alain ROUSSARD, membre du groupe national

Question n°1 :

Bilan net des émissions de gaz à effet de serre avec ou sans méthanisation .

Est-ce que l'introduction d'une unité de méthanisation dans un contexte de production agricole donné conduit à améliorer, ou à dégrader, le bilan carbone global (émissions atmosphériques de GES) ?

<https://ged.fne.asso.fr/silverpeas/LinkFile/Key/80d2d234-660b-404c-af31-790e2fe2700b/M%C3%A9thanisation%20-%20Echanges%20experts%20-%20Question%201.pdf>

Question n°2 :

Impacts de la méthanisation sur les propriétés agronomiques des sols.

Est-ce que l'introduction d'une unité de méthanisation dans un contexte de production agricole donné conduit à améliorer ou dégrader les propriétés agronomiques ou physico-chimiques des sols (y compris le stockage du carbone dans le sol) ?

<https://ged.fne.asso.fr/silverpeas/LinkFile/Key/3c3f902f-5d6b-4139-a019-dbcdbde213f60/M%C3%A9thanisation%20-%20Echanges%20experts%20-%20Question%202.pdf>

Question n°3 :

Bilan énergétique

Est-ce que l'introduction d'une unité de méthanisation dans un contexte de production agricole donné conduit à améliorer, ou à dégrader, le bilan énergétique global (émissions atmosphériques de GES) ?

<https://ged.fne.asso.fr/silverpeas/LinkFile/Key/1ae524b4-2b55-46c0-ae1c-648c937c77ee/M%C3%A9thanisation%20-%20Echanges%20experts%20-%20Question%203.pdf>

Question n°4 :

Un bilan global de l'accidentologie y compris les problèmes liés aux contaminants

Question générique sur l'accidentologie : Est-ce que l'introduction d'une unité de méthanisation dans un contexte de production agricole donné conduit à augmenter les risques sanitaires et l'accidentologie par rapport à la situation de référence antérieur

<https://ged.fne.asso.fr/silverpeas/LinkFile/Key/6466f2f3-610a-4f54-b8f4-8c7dc6e7f8a9/M%C3%A9thanisation%20-%20Echanges%20experts%20-%20Question%204.pdf>



Groupe national méthanisation

Question n°5 :

La pollution de l'air et de l'eau

Est-ce que l'introduction d'une unité de méthanisation dans un contexte de production agricole donné conduit à améliorer, ou à dégrader, le niveau de pollution des eaux et de l'air du système d'exploitation agricole concerné ??

<https://ged.fne.asso.fr/silverpeas/LinkFile/Key/a9b24a09-7373-4f19-b8cc-6e86f0e8e2a1/M%C3%A9thanisation%20-%20Echanges%20experts%20-%20Question%205.pdf>

Question n°6 :

Les revenus des agriculteurs

Est-ce que l'introduction d'une unité de méthanisation dans un contexte de production agricole donné conduit à améliorer, ou à dégrader, le niveau de revenu des agriculteurs dans le système d'exploitation agricole concerné ? (on prendra en compte les aides publiques à la méthanisation existantes en chiffrant si possible leur impact sur le revenu des agriculteurs).

<https://ged.fne.asso.fr/silverpeas/LinkFile/Key/b2010089-f468-44ae-870e-d8fc803bf49c/M%C3%A9thanisation%20-%20Echanges%20experts%20-%20Question%206.pdf>

Question n°7 :

Production de biométhane et concurrence d'usage des terres agricoles

Les objectifs de développement de la méthanisation inclus dans la PPE pour 2023 et 2028 (en puissance installée et production électrique d'une part, injection gaz dans le réseau d'autre part) sont-ils compatibles, ou non, avec le maintien de la part de la SAU consacrée aux cultures alimentaires en France métropolitaine ? (citer les études publiées sur cette question, s'il y a lieu).

Peut-on avoir une évaluation, selon les types de méthanisation, du nombre d'installations à réaliser pour atteindre ces objectifs ? Une sous-question spécifique est retenue pour traiter ce thème : Quel serait le volume de CIVE et – le cas échéant – le transfert de SAU consacré à la méthanisation nécessaire pour la réalisation de l'ensemble des objectifs de la PPE ?

<https://ged.fne.asso.fr/silverpeas/LinkFile/Key/f8b73eb7-5105-403b-972f-a8902469acf9/M%C3%A9thanisation%20-%20Echanges%20experts%20-%20Question%207.pdf>

Question n°8 :

Le financement public de la PPE (Préoccupation Pour l'Environnement)

Dans l'hypothèse du maintien des règles de subventionnement actuelles, quel serait le coût total en financement public, et le coût par kWh produit, de la politique de développement de la méthanisation correspondant aux objectifs de la PPE ?

<https://ged.fne.asso.fr/silverpeas/LinkFile/Key/7d73c515-4f4c-4a6b-9854-2419d5f60399/M%C3%A9thanisation%20-%20Echanges%20experts%20-%20Question%208.pdf>



EAU ET POLLUTION



Suivi de la qualité de l'air

4^e collège d'Air Pur Pays de la Loire (Louis RACINE)

Voir la qualité de l'air aujourd'hui chez nous : <https://www.airpl.org/>

Commission de l'eau

Pollution au Bentazone de l'Oudon

Un travail collectif s'est constitué avec Noémie MOREL (chargée de mission eau et littoral à FNE PDL), des élus et des agriculteurs du Craonnais, MNE et la FE 53.

Plus d'infos :

<https://www.fne-pays-de-la-loire.fr/pollution-de-loudon-au-bentazone-les-associations-portent-plainte/>



LES SENTINELLES DE LA NATURE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 février 2022

Bilan des Sentinelles de la Nature en 2021

Pour sa troisième année de fonctionnement, la plateforme Sentinelles de la Nature a permis à une centaine de citoyens de nous signaler les atteintes à l'environnement dont ils ont été témoins, mais aussi plusieurs initiatives favorables. FNE Pays de la Loire fait le bilan des signalements reçus et traités en 2021.

Une fréquence de signalements toujours soutenue

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, nos équipes de bénévoles et de salariés ont reçu pas moins de 291 signalements. « Parmi ces signalements, nous comptons 21 initiatives favorables, ainsi que 270 signalements de dégradations environnementales » indique Jean-Christophe Gavallet, président de FNE Pays de la Loire. Après avoir été triés (doublons, alertes peu étayées, faits légaux...), 211 signalements de dégradations ont été jugés pertinents. Ce chiffre est en baisse par rapport à l'année 2020 (292), tandis que le nombre de signalements d'initiatives favorables est resté constant (21).

Voir le bilan détaillé sur le site de FNE PDL :

<https://www.fne-pays-de-la-loire.fr/bilan-des-sentinelles-de-la-nature-en-2021/>



ORGANISATION INTERNE



LA FE 53 BIEN VIVANTE

Site Internet :

<http://fe53.ovh/>

Lien avec d'autres départements
(méthanisation – ondes magnétiques))

Participation à de nombreux
webinaires

Intégration au groupe national
de méthanisation

Agrément valable jusqu'au
1^{er} juillet 2024

Habilitation valable jusqu'au
20 septembre 2024

Formation envisagée : publications
dans un site internet

Bilan après 10 ans d'existence :
près de 50 % des projets suivis par
la FE 53 ont été modifiés, voire
annulés.

Bien vivante mais nous sommes à la recherche de bénévoles pour poursuivre nos missions !





➤ Rapport financier

**par Daniel GRIVOT,
Trésorier de la FE 53**



RECETTES 2021

1 – Ressources issues des associations ou collectifs

❖ Mayenne Nature Environnement - Louverné	150,00 €
❖ ADTERA (pour le bien être des citoyens et des animaux) – Crennes-sur-Fraubée	40,00 €
❖ Ville campagne Bois Gamats - Laval	40,00 €
❖ Le CRI 53 (ex-Préaux Environnement) – Préaux	40,00 €
❖ Jamais de porcherie industrielle à Arquenay – Arquenay	40,00 €
❖ Les amis de la Vaudelle – Saint-Thomas-de-Courceriers	40,00 €
❖ L'APEC (Association pour la protection de l'environnement de Brée, Montûrs et Saint-Ouen-des-Vallons) – Brée	40,00 €
❖ Entre Taude et Bellebranche – Saint-Brice/Bouère	40,00 €
❖ Les Bruants – Soulgé-sur-Ouette	40,00 €
❖ Place au vélo (Laval)	40,00 €
❖ Les amis du village de Cheméré-le-Roi – Cheméré-le-Roi	40,00 €
❖ Le Bel Air de la Ricoulière – Louverné	40,00 €
❖ Évron Défense Environnement - Évron	40,00 €
❖ Pour l'environnement et la nature protégée - Saint-Georges Buttavent	40,00 €
❖ Collectif pour la sauvegarde de la Charnie - Blandouet	40,00 €
❖ ADTEC (Association de défense du territoire craonnais) - Craon	40,00 €
❖ Pays de Loiron Environnement - Loiron	40,00 €
❖ Vents citoyens – Saint-Hilaire-du-Maine	40,00 €
❖ 3 Paysage, Propriétaire, Protection Milieu Naturel (3 PMN) - Ahuillé	40,00 €
❖ Collectif Bocage 53 - Laval	40,00 €
❖ Sauvegarde de la vallée de la Vaige et de l'Ouette – Soulgé-sur-Ouette	40,00 €
❖ Vigilance Environnement ERVE et CHARNIE – Sainte-Suzanne et Chammes	40,00 €
❖ Bien vivre à St Germain d'Anxure et à Alexain - Alexain	40,00 €

1 - Total provenant des associations ou collectifs :..... **1 030,00 €**



RECETTES 2021

2 – Ressources issues des adhésions individuelles

2 - Total provenant des 5 adhésions individuelles : 5 x 15,00 = **75,00 €**

Recette totale des adhésions (1)+(2) : **1 105,00 €**

3 – Recettes diverses

❖ Dons kilométriques (Loi Buffet)	607,00 €
❖ Intérêts Livret bleu Crédit Mutuel	20,62 €
❖ Don en chèques	40,00 €
❖ Participation achat plaque Albert : MNE, EELV, DDEN, FNEPDL	120,00 €
❖ Vente surplus pot lors de la commémoration pour Albert	42,85 €
❖ Dommages et intérêts (tribunal) Aprochim	3000,00 €

3 - Total provenant des
recettes diverses : **3 830,47 €**

Recette totale (1)+(2)+(3) : **4 935,47 €**

DÉPENSES 2021

❖ Frais juridiques (France Nature Environnement Pays de la Loire)	450,00 €
❖ Abonnement à Générations Futures	50,00 €
❖ Assurance MAIF	117,58 €
❖ Adhésion 2021 à France Nature Environnement Pays de la Loire	420,25
❖ 1 carnet de timbres poste	12,96 €
❖ Adhésion 2021-2022 à la Ligue de l'Enseignement (FAL)	124,63 €
❖ Cérémonie en hommage à Albert (pot)	15,56 €
❖ Cérémonie en hommage à Albert (pot)	9,88 €
❖ Plaque funéraire pour Albert	244,96 €
❖ Hommage à Albert (brioches)	58,50 €
❖ Cidre et jus de pomme	69,60 €
❖ Chèque annulé	
❖ animateur cinéma Bourgneuf-la-Forêt (JF Gaumé)	15,50 €
❖ Don kilomètres	607,00 €

Total des dépenses : **2 196,42 €**



BILAN FINANCIER 2021

RECETTES		DÉPENSES	
Report du solde 2020	4 980,38 €		
Recettes 2021	4 935,47 €	Dépenses 2021	2 196,42 €
TOTAL	9 915,85 €	TOTAL	2 196,42 €
Solde au 31 décembre 2021 : + 7 719,43 €			

BILAN FINANCIER 2021 (fonctionnement)

Finances de fonctionnement 2021	
Recettes 2021	Dépenses 2021
4 935,47 €	2 196,42 €
Bénéfice : 2 739,05 €	

Remarque : le bénéfice est exceptionnel en raison des 3 000 € inattendus issus d'une victoire judiciaire contre Aprochim.



Approbation des rapports

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

ÉLECTIONS

Louis RACINE (renouvellement individuel) et Roger GODEFROY (candidat individuel suite à la dissolution de son association "Jamais de porcherie industrielle à Arquenay") sont élus à l'unanimité (31 votants).



Intervention de FNE Pays de la Loire
(Xavier METAY)



PARTOUT
OÙ LA NATURE
A BESOIN
DE NOUS

Diaporama de FNE PDL



Xavier METAY
Coordinateur de l'association
France Nature Environnement Pays de la Loire



Présentation de FNE Pays de la Loire :

- FNE Pays de la Loire : **Fédération régionale** d'associations de protection de la nature et de l'environnement
- **Créée en septembre 2008**
- En 2022, FNE Pays de la Loire c'est :
 - 8 associations membres
 - un mouvement de plus de **80 associations locales**
 - soit plus de **30 000 adhérents individuels**
- **Agréée au titre du code de l'environnement** et **habilitée** à siéger dans les instances régionales (Comité de bassin Loire-Bretagne, Conseil Économique Social et Environnemental des Pays de la Loire, ...) => + de 50 commissions
- **travaillant sur l'ensemble des sujets liés à l'environnement** : eau, déchets, énergie, biodiversité, agriculture, forêt, économie circulaire, santé-environnement, littoral...

FNE Pays de la Loire a pour objectifs de :

- **COMPRENDRE** : sensibiliser et informer le grand public, les élus, les techniciens
- **ALERTER** les institutions en cas de problèmes ou litiges liés à l'environnement
- **PROTÉGER**, conserver et valoriser la biodiversité, le patrimoine naturel et architectural en Pays de la Loire
- **CONVAINCRE**, être force de proposition afin de faire avancer les causes environnementales dans la concertation et le respect de la réglementation
- **DÉFENDRE**, nous allons en justice lorsque cela est nécessaire

Une équipe de bénévoles et de salariés :

- Un **conseil d'administration** composé de 14 personnes issues des associations membres.

FE 53 a 2 représentants au CA de FNE Pays de la Loire : Benoît DUCHENNE et Jean-Marc LALLOZ.

- En 2022, une **équipe** de 4 salariés composées :

- d'un coordinateur – *Xavier Métay*

- d'un responsable juridique – *Benjamin Hogommat*

- d'une chargée de mission « eau » - *Noémie Morel*

- d'une secrétaire administrative et financière (*recrutement en cours*)

+ 2 volontaires en service civique

+ des stagiaires



L'équipe en juillet 2021

Comment marquer son appartenance au mouvement FNE lorsque l'on est une association locale ?

Tout simplement en :

- indiquant lors de vos prises de paroles en réunion que votre association est affiliée à France Nature Environnement

=> cela peut donner du poids à vos propos

- en apposant le logo « *FNE membre* » sur vos supports de communication :

- Courrier
- Plaquette, flyer,...
- Site Internet, ...

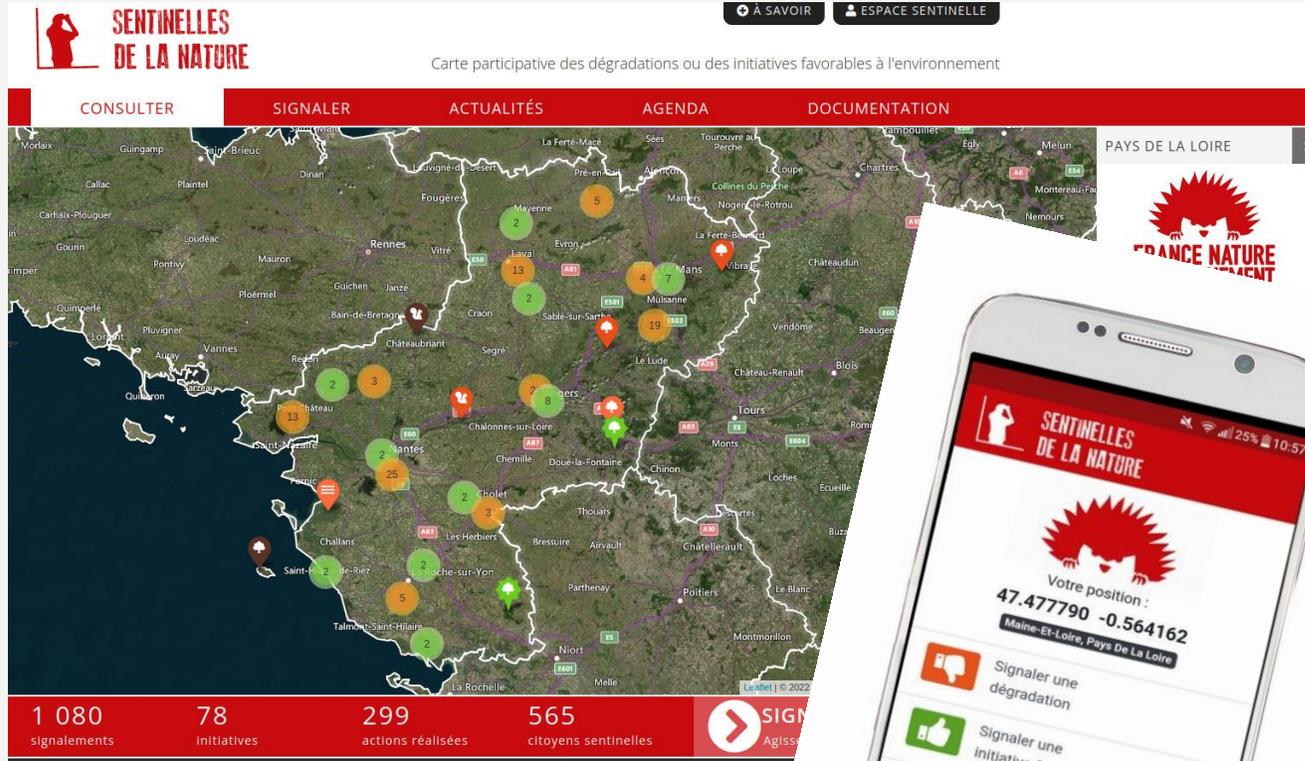




Un outil : Les Sentinelles de la Nature

Permet de signaler
des atteintes à
l'environnement
(pollution,
décharges, ...)

Et des initiatives
favorables à
l'environnement



The screenshot shows the website interface for 'Sentinelles de la Nature' in the Pays de la Loire region. At the top, there are navigation buttons for 'À SAVOIR' and 'ESPACE SENTINELLE'. Below is a navigation menu with 'CONSULTER', 'SIGNALER', 'ACTUALITÉS', 'AGENDA', and 'DOCUMENTATION'. The main content is a map of the region with various colored markers (green, orange, red) indicating environmental issues or initiatives. At the bottom of the map, there are statistics: 1 080 signalements, 78 initiatives, 299 actions réalisées, and 565 citoyens sentinelles. A mobile phone is overlaid on the right side, displaying the app interface with the same logo and navigation options, including 'Signaler une dégradation', 'Signaler une initiative favorable', and 'PLUS D'OPTIONS'. The app also shows the user's location: 47.477790 -0.564162, Maine-et-Loire, Pays De La Loire.

<https://sentinellesdelanature.fr>

Bilan 2021 :



SENTINELLES DE LA NATURE

**SENTINELLES
DE LA NATURE**

**21 initiatives
favorables**

**Bilan 2021 des Sentinelles de la Nature
en Pays de la Loire**

232 signalements !

**211 atteintes à
l'environnement**

**Signalez les atteintes
dont vous êtes témoins !**

**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**
PAYS DE LA LOIRE

Opération Hérisson

EN 2022

Action de **sciences participatives** pour recenser les hérissons vus vivants ou morts

Action lancée par FNE Doub-Territoire de Belfort en 2020 et reprise par FNE au niveau national en 2021

Action de communication vers le grand public

Toutes les informations ici :

<https://fne.asso.fr/actualite/operation-herisson>

Pourtant considéré comme commun, le Hérisson d'Europe se fait aujourd'hui de plus en plus rare dans nos régions, et les scientifiques estiment qu'il pourrait bien disparaître d'ici 2050 !

C'est très simple : si vous voyez un hérisson, il vous suffit de le prendre en photo ou en vidéo et de [renseigner votre observation ici](#).



Action 2 - Ma rivière sans plastique

EN 2022

L'objectif du projet « *ma rivière sans plastique* » est de sensibiliser et d'établir un diagnostic de territoire, via les sciences participatives, concernant la pollution par les micro et macro-déchets des cours d'eau.

Où : sur la Sarthe entre l'amont du Mans et jusqu'à l'agglomération angevine

Quand : action de ramassage des déchets entre mai et décembre 2022

Restitution du bilan : février-mars 2023





PARTOUT
OÙ LA NATURE
A BESOIN
DE NOUS

FNE Pays de la Loire
76 ter rue Lionnaise
49100 ANGERS

Tél : 02 41 19 54 18
contact@fne-pays-de-la-loire.fr

www.fne-pays-de-la-loire.fr

LA PRESSE



Les membres responsables de la Fédération de l'environnement de la Mayenne, avec chacun une mission précise, avant le commencement de leur assemblée générale du vendredi. (Photo: OUEST-FRANCE)

Photo OF (03-05-2022)

Une conférence de presse était programmée avant l'AG. Ouest-France et le Courrier de la Mayenne ont répondu présents.



20 h 30 : Conférence sur la continuité écologique avec Nicolas BOILEAU.

Nicolas BOILEAU est technicien de rivière au **JAVO** (syndicat d'eau de la **J**ouanne, de l'**A**gglomération de Laval, du **V**icoïn et de l'**O**uette). Voir le site : <https://www.vicoïn.portail-bassins-versants.fr/-Portail-.html>



Nicolas BOILEAU © OF

Sujet : Bilan écologique de la mise en œuvre de la restauration écologique sur les cours d'eau (2008-2020).

Depuis 2008, la restauration de la continuité écologique (permettre la libre circulation des organismes) sur les cours d'eau mayennais a été mise en œuvre par les syndicats de bassins du département.

Sur la Jouanne et le Vicoïn, cette politique est très avancée ; les objectifs réglementaires sont quasiment atteints, ce qui constitue un cas rare en France.

Les effets de cette restauration sur les invertébrés et les poissons ont pu être évalués avec une dizaine d'années de recul et vont être présentés lors de cette conférence. Nicolas BOILEAU est l'un des deux auteurs de cette étude. Nous pouvons la consulter ici, merci Nicolas :

<http://fe53.ovh/wp-content/uploads/2022/05/SSNOF-Etude-sur-le-Vicoïn-et-la-Jouanne-2021.pdf>



20 h 30 : Conférence sur la continuité écologique avec Nicolas BOILEAU.

Compte-rendu de la conférence, à partir des notes d'Alain ROUSSARD.

Sujet : **Bilan de la restauration de la continuité écologique sur la Jouanne et le Vicoin.**



Nicolas BOILEAU, lors de la conférence © FE 53.

La continuité écologique d'un cours d'eau se définit par la circulation des espèces et le bon déroulement du transport des sédiments (important).

Un brochet peut faire des déplacements de 10 km, la loutre 20 km et l'anguille 6 000 km !

Quels problèmes entraînent les barrages ? .

Avec en moyenne un barrage tous les 1,4 km, la **fragmentation des habitats** (frein au brassage génétique), **le blocage d'accès à certaines zones de reproduction ou d'abris**, **la disparition des habitats courants** (les sédiments finissent pas boucher les trous) et le **ralentissement des écoulements** ont un impact très important sur la vie aquatique.

Les effets sont d'autant plus visibles que l'utilisation en agriculture de produits chimiques a entraîné depuis longtemps une chute très importante de la biodiversité, même si la rivière a une bonne capacité à digérer la pollution grâce à une vie microbienne intense (comme dans nos intestins). À ceci s'ajoute le réchauffement climatique.



20 h 30 : Conférence sur la continuité écologique avec Nicolas BOILEAU.

Sujet : **Bilan de la restauration de la continuité écologique sur la Jouanne et le Vicoïn.**

En 1980, les barrages devaient être ouverts en permanence l'hiver mais ça n'a jamais été fait.

Dans les années 80, la rivière mettait trois jours avant d'être en crue. Aujourd'hui, il faut 12 h !

En cause : l'urbanisation et l'aménagement du territoire. On constate aussi qu'il y a moins de jours de pluie alors qu'il pleut toujours autant.

L'inondation, c'est la respiration de la rivière.

Sur la Jouanne et le Vicoïn, 50 barrages sur 53 ont été aménagés ou démolis. Il faut dire que les ouvrages étaient en fin de vie et qu'il n'y a pas d'irrigation de maïs : la décision d'y toucher a donc rencontré moins d'opposition. Ainsi, les poissons peuvent donc aller de la Mayenne (les deux rivières s'y jettent) à la source sans encombres sur le Vicoïn alors qu'il reste trois ouvrages sur la Jouanne.



Louis MICHEL (au fond), président du JAVO et présent à cette conférence - © FE 53

20 h 30 : Conférence sur la continuité écologique avec Nicolas BOILEAU.

Sujet : **Bilan de la restauration de la continuité écologique sur la Jouanne et le Vicoin.**

Qu'en pensent les pêcheurs ?

Les avis sont partagés : ceux qui pêchent la truite sont favorables alors que ceux qui pêchent la carpe sont contre.

Parfois, les frayères favorisent une pollution génétique, c'est-à-dire que l'homme introduit des espèces qui sont inadaptées. Ainsi, par rapport au réchauffement climatique, la truite a de moins en moins sa place dans nos rivières. De plus, le fait qu'elle se nourrisse de poissons communs et parfaitement adaptés dans nos rivières, ça impacte leur population.

Un phénomène naturel, **l'effet bief** : les rivages sont grignotés de l'ordre d'un mètre environ tous les 25-30 ans. En consultant les archives de Montigné-le-Brillant, on constate qu'en un siècle, dans certains endroits, le Vicoin est passé de 8 mètres de large à 12 mètres.



20 h 30 : Conférence sur la continuité écologique avec Nicolas BOILEAU.

Sujet : **Bilan de la restauration de la continuité écologique sur la Jouanne et le Vicoin.**



Passe à poissons au Genest-Saint-Isle - © FE 53

Lorsqu'il n'est pas possible de démolir un barrage, on installe une passe à poissons, comme ici (photo ci-contre) au Genest-Saint-Isle. Un compromis a été trouvé avec le propriétaire des lieux qui possède un moulin et qui souhaitait conserver son environnement.

Ces dispositifs sont efficaces, comme le montre celui du Genest, équipé d'une caméra, seul véritable moyen d'observer les poissons. En effet, il est difficile de les repérer car ils se méfient des prédateurs et se déplacent surtout la nuit..

Pour les anguilles, un tapis-brosse est nécessaire (photo ci-contre © FE 53).



Tapis-brosse, idéal pour les anguilles qui peuvent ainsi grimper ou descendre de forts dénivelés en s'appuyant sur les brosses.

20 h 30 : Conférence sur la continuité écologique avec Nicolas BOILEAU.

Sujet : **Bilan de la restauration de la continuité écologique sur la Jouanne et le Vicoin.**

Existe-t-il des indicateurs de la bonne santé d'une rivière ?

Quand on soulève une pierre et que l'eau est trouble, c'est signe que les invertébrés, très utiles à la vie des cours d'eau, sont absents.

La présence de lentilles d'eau témoigne de l'eutrophisation de l'eau. C'est un processus qui montre que la rivière est saturée de nutriments qui ne devraient pas s'y trouver et qui servent de nourriture à ces plantes, celles-ci s'imposant souvent sous l'effet du soleil au détriment de la biodiversité. Elles indiquent donc clairement que la qualité de l'eau est altérée.



Photo ©
X. METAY
FNE PDL

20 h 30 : Conférence sur la continuité écologique avec Nicolas BOILEAU.

Sujet : **Bilan de la restauration de la continuité écologique sur la Jouanne et le Vicoin.**

QUELLE CONCLUSION ?

Voici un extrait de la conclusion de l'étude :

"Malgré les efforts de restauration consentis sur le Vicoin et la Jouanne ainsi que sur la Mayenne, le cycle de vie de l'anguille fait que le maintien d'un niveau stable d'individus sur ces cours d'eau reste dépendant de nombreux facteurs extérieurs à l'amélioration locale de la continuité des cours d'eau.

Néanmoins, les efforts faits pour cette espèce sont concluants sur un des bassins versants d'étude, ce qui contribue à la stabilisation de la population d'anguilles à l'échelle du bassin versant de la Loire.

Pour conclure, la restauration de la continuité écologique ne peut à elle seule améliorer la qualité biologique des cours d'eau mais elle permet d'augmenter la résilience des écosystèmes (recréation d'habitats, régulation de la température, reconnexion avec les zones refuges...), **ce qui va devenir impératif pour compenser les effets déjà visibles, du réchauffement climatique."**



20 h 30 : Conférence sur la continuité écologique avec Nicolas BOILEAU.

Sujet : **Bilan de la restauration de la continuité écologique sur la Jouanne et le Vicoin.**

Pour relativiser le côté prudent de la conclusion de l'étude, il faut retenir quand même **l'augmentation du nombre d'anguilles** dans le Vicoin et du **retour du castor d'Europe et de la loutre** dans nos deux rivières.



Castor d'Europe © Parc National des Cévennes.

Merci Nicolas : votre pédagogie nous a permis de mieux comprendre les enjeux complexes de cette fameuse continuité écologique.



Le Canard Enchaîné (20-11-2019)

